

Bonnes pratiques dans l'achat et la vente d'entreprises

11 juin 2020 (Genève, matin)

Nouveauté



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse aux membres de Conseil d'administration et de direction d'entreprises. Il est aussi ciblé pour tous les conseillers de ces organes dirigeants ainsi qu'aux auditeurs.

Contexte et problématique

Les modèles d'affaires évoluent très rapidement. De plus en plus, il est très souvent nécessaire de passer par l'achat d'entreprise afin de pouvoir atteindre les objectifs. L'achat d'entreprise, un rapprochement ou une vente d'un secteur d'activité sont des opérations importantes dans la vie d'une entreprise. Très souvent elles déterminent le futur de l'entreprise autant vers le succès que vers l'échec.

Les membres de Conseil d'administration et de la Direction sont alors en face de leur responsabilité et doivent pouvoir d'une part prendre la bonne décision et d'autre part pouvoir l'expliquer dans le futur. Bien souvent, les membres des organes dirigeants ne sont pas toujours outillés car ce sont des situations peu courantes et auxquelles ils sont peu préparés. Désir de bien faire, délimitation des rôles et responsabilités, documentation pertinente, importance du calendrier ... ce sont des éléments clefs lors de ces opérations.

C'est dans ce contexte que ce séminaire a été développé.

Objectifs

Le séminaire a pour but de donner aux membres de Conseil d'administration et de direction d'entreprises des outils afin de pouvoir contribuer à une prise de décision dans les meilleures conditions possibles et avec tout le professionnalisme nécessaire et requis. Il permet aux différents conseillers et auditeurs de s'assurer de disposer du bagage suffisant afin de conseiller les organes dirigeants de leurs clients dans ces moments clefs de l'évolution de l'entreprise.

A la fin du séminaire, les participants disposeront d'une part des aspects fondamentaux qui permettent d'éclairer et de mettre en perspective les processus d'achat et vente d'entreprise afin de disposer de l'information nécessaire et des outils qui permettent de prendre les bonnes décisions. D'autre part les participants auront l'opportunité d'échanger avec deux cas qui sont tirés de la pratique récente de Conseils d'administration confrontés à l'achat et la vente d'entreprises.

Thèmes

- Les concepts fondamentaux lors d'achat et vente d'entreprises.
- Les éléments nécessaires à mettre en évidence la bonne pratique.
- Deux études de cas tirés de la pratique des intervenants.

Méthode

La première partie du séminaire stimulera les participants sur l'origine même de l'activité d'achat et vente d'entreprise qui se situe au niveau stratégique et donnera les éclairages théoriques nécessaires à une bonne pratique dans la conduite de ces opérations.

La deuxième partie du séminaire permettra à chacun d'exercer son jugement à travers deux petits cas tirés de la pratique.

Responsables du séminaire

Stéphane Gard, expert-comptable diplômé, master HEC Lausanne, membre du Conseil d'administration de diverses entreprises, consultant indépendant

Guy Mustaki, Avocat, associé de l'Etude CBWM & Associés, Docteur en droit, Professeur à l'Université, Président et membre du Conseil de diverses sociétés et fondations

Conférenciers

Stéphane Gard, (voir ci-dessus)

Guy Mustaki, (voir ci-dessus)

Jacques Tierny, master HEC Paris, ancien CFO de groupes internationaux, membre de Boards et Comités d'audits



Stéphane Gard



Guy Mustaki



Jacques Tierny

Date
11.06.2020 le matin
Lieu
Beau Rivage 13 Quai du Mont-Blanc 1201 Genève www.beau-rivage.ch
Prix du séminaire
CHF 360.- non-membre CHF 410.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
Sont compris
• toute la documentation (version papier et numérique) • café d'accueil, boisson pendant les pauses et eau minérale dans la salle • TVA 7,7%
Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse.

Votre inscription: en ligne ou par bulletin

Le plus simple est de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante: www.expertsuisse.ch/fr-ch/offre-complete-de-formation-continue.
Vous trouverez la formation continue souhaitée en saisissant le numéro de séminaire dans le champ de recherche.

- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse
- ☐ Alumni membre individuel
d'EXPERTsuisse
- ☐ Membre d'un partenaire en
formation continue
- ☐ Non membre

Bonnes pratiques dans l'achat
et la vente d'entreprises
☐ 11 juin 2020 (Genève, matin)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Nom de la société

Rue

Complément éventuel

NPA/Localité

Rue

N° de tél. privé

NPA/Localité

Adresse e-mail privée

N° de tél. professionnel (ligne directe)

- ☐ Facture à l'adresse privée
- ☐ Facture à l'adresse professionnelle
- ☐ Correspondance à l'adresse privée
- ☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Adresse e-mail professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des Conditions générales de vente (CGV) et de la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA et je les accepte. Vous trouverez les CGV et la Déclaration relative à la protection des données sur notre site Internet.

Lieu/Date

Signature

☐ Je souhaite recevoir les dépliant des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à: EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59 ou via notre site internet www.expertsuisse.ch. Nos CGV et notre Déclaration de protection des données: www.expertsuisse.ch/fr-ch/formation-professionnelle-agb

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.